

Chères et Chers membres SPVal,

Ce bulletin vous informe des différents dossiers traités entre la mi-mai et la mi-juin par le Comité Cantonal de la SPVal.

Olivier Solioz, président



Assemblée des délégué-es SPVal 2021

Suite aux séances du Bureau de l'AD (08.06.2021) et du Comité Cantonal (10.06.2021), l'AD 2021 a été validée grâce à une participation de 130 délégué-es.

Le dépouillement des bulletins de vote a permis :

- d'approuver les PV de l'AD du 20.11.2020, les comptes 2020, le rapport des vérificatrices et le budget 2022 ;
- de nommer les personnes présentées pour les postes au Comité Cantonal (**Tony Sabino et Pierre-Marie Bochatay**), à la Commission Pédagogique (**Adyle Dorsaz**) et à la Commission des Intérêts Matériels (**Nina Borgeat et Virginie Theytaz**) ;
- de fixer les priorités pour les demandes de la SPVal au DEF-SE pour les dossiers suivants :
 - « Annualisation des notes pour les prochaines années scolaires »
 - « Suppression de la limite de 1,5 jour dans le duo pédagogique »
 - « Limitation du nombre d'élèves par classe dans tous les degrés »
 - « Attribution de l'ensemble des mesures d'aides pédagogiques scolaires dès la 1H »
 - « Extension dans tout le canton des mesures spécifiques d'encadrement pour les élèves aux comportements inadaptés »
 - « Formation obligatoire des différent-es intervenant-es : remplaçant-es, AVS, stagiaires »
 - « Remplacement des intervenant-es en cas d'absence de plus de trois jours (spécialistes du CDTEA, médiateurs-médiatrices, AVS, ... »
 - « Mise en place d'une gestion RH « digne de ce nom » pour les enseignant-es »

Les résultats détaillés des votes feront partie intégrante du PV de l'AD 2021 qui sera soumis aux délégué-es pour approbation lors de la prochaine AD.

La séance, prévue et annoncée le 25 juin 2021, a finalement été reportée par le DEF au 13 août 2021. Une délégation du CC rencontrera le DEF-SE pour aborder les différents dossiers et pour faire le point de la situation sur les résolutions 2020.

Retraité-es / Remplacement / ISM

Les retraits qui désirent effectuer des remplacements doivent s'inscrire sur ISM (bourse des remplaçant-es).

Le DEF, par le SE, peut accepter leur inscription et les rendre visibles par les directions d'école notamment en cas de pénurie de remplaçants diplômés.

Le nombre maximal de périodes admissibles et rémunérées durant une même année scolaire est l'équivalent de 8 semaines effectives à plein temps,

- soit :
- 256 périodes pour le Primaire
 - 208 périodes pour le Secondaire 1
 - 184 périodes pour le Secondaire 2

En cas de remplacements dans plusieurs niveaux d'enseignement, un calcul au prorata est effectué (art. 26 OTSO).

Formations continues

Les formations continues obligatoires et facultatives 2021-2022 sont publiées sur le site de la HEP-VS.

<http://www.hepvs.ch/formation-continue-enseignants/catalogue-des-cours>

Le cours FCE 14.02 « 1-11H Banques d'outils pour élèves avec diverses difficultés » permet aux enseignant-es d'approfondir le travail sur la gestion des besoins de certain-es élèves de la classe. Des cours en établissement autour des élèves « dif... dys...ficulté » sont aussi disponibles de la 1H-11CO et secondaire II.

Plus d'informations auprès de : troublesdys.outils@gmail.com

Annualisation des notes

La SPVal et l'AVECO sont en attente des résultats de l'étude de la HEP-VS sur le bilan des pratiques liées à l'annualisation des notes pour 2020-2021.

Les futures décisions du SE porteront sur le renouvellement de l'annualisation en 2021-2022 ou sur le retour au système des deux semestres.

Annnonce de la CIIP : Orthographe rectifiée

Le 9 juin, les cantons romands ont annoncé l'intégration « des principes de l'orthographe rectifiée de 1990 » lors de l'introduction des nouveaux MER français dès 2023.

La communication CIIP, le petit livre d'OR, la liste des mots rectifiés, le rapport de la COLANG peuvent être consultés :

<https://www.ciip.ch/Communiqués/Communiqués-de-presse/Communiqués-de-presse>

CPVAL

Le certificat CPVAL transmis fait le point sur votre compte dans la caisse Fermée (CPF) ou ouverte (CPO).

Le feuillet explicatif vous permet de mieux lire votre plan de prévoyance.

Vous pouvez contacter CPVAL via le responsable de la gestion prévoyance pour le personnel enseignant :

Jean-Marc Antonin jean-marc.antonin@admin.vs.ch

Formation 3H-4H

La formation obligatoire des enseignant·es de 3H-4H touche à sa fin. Elle fait suite à celle des 1H-2H et vise à une verticalité des pratiques.

À la suite de cette formation, des questions restent encore ouvertes : Place du Jeu dans les grilles horaires, caractère donné à cette pratique (facultative, recommandée, obligatoire), implication pour les domaines disciplinaires, atteinte des objectifs en L1, ...

La SPVal a interpellé le SE et l'inspectrice pour obtenir des précisions.

Il est conseillé aux membres de profiter du formulaire d'évaluation de la HEP-VS pour transmettre leurs questions, leurs remarques et leurs observations suite à cette formation.

Dès la rentrée d'août, la Commission Cycle 1 de la SPVal se penchera avec attention sur ce dossier et analysera l'opportunité de transmettre un questionnaire à l'ensemble des collègues concerné·es.

Examens cantonaux 2021 (4H et 8H)

Les bilans (*bonnes pratiques, remarques, difficultés ou propositions*) des titulaires, des groupes d'enseignant·es ou des enseignant·es spécialisé·es permettront de rendre les évaluations futures encore plus pertinentes.

Vos retours transmis à presidence@spval.ch seront anonymisés avant d'être transmis au SE. Ils seront utiles lors de la séance de la Commission des Examens et de l'Évaluation.

ISM

Si vous rencontrez des problèmes avec ISM (ex : gestion des notes – moyennes d'un·e élève qui déménage, ...), la FAQ, la hotline 058 666 20 06 ainsi que divers documents sont à votre disposition.

Pour des propositions d'améliorations ou de modifications de certains paramètres dans le Dossier d'Évaluation ou le Livret Scolaire, vos informations sont à transmettre à presidence@spval.ch. Elles seront anonymisées avant d'être échangées avec les responsables du SE et du centre ICT-VS.

Liste des membres de la SPVal

Lors des préparatifs pour la rentrée 2021-2022, les personnes de contact vous demanderont d'actualiser vos données dans le tableau SPVal.

MERCI pour votre collaboration qui permet un fonctionnement et des échanges simplifiés entre la SPVal, les districts et les membres.

Les collègues concernés par un changement en 2021-2022 : un départ à la retraite - une année sabbatique - une prolongation d'un congé maternité doivent transmettre un courriel à l'Administratrice de la SPVal : spval@bluewin.ch.

Les personnes de contact peuvent également déjà signaler les personnes engagées pour l'année 2021-2022.

Semaine des Médias à l'école

Du 22 au 26 novembre 2021 se tiendra la 18^{ème} Semaine des Médias à l'École.

Des activités pour les Cycles 1-2-3 seront proposées autour de :

« S'informer pour comprendre le monde »



Calendrier SPVal

Le calendrier 2021-2022 des séances du Comité Cantonal a été fixé.

La prochaine séance du CC aura lieu le 26 août 2021.

La SPVal répond à vos demandes jusqu'au 25 juin 2021.

Les activités reprendront progressivement depuis le 9 août 2021.

**Bonnes vacances !
Excellente coupure estivale !**

